



ARCHER CRESSOIS
Club de tir à l'arc agréé F.F.T.A.
Siège Social : Carré Jean Moulin
Rue Jean Moulin
34920 LE CRÈS



Concours salle Le Crès – tir en A/C 6 février 2022

	Dimanche matin	Dimanche après midi
Ouverture du greffe	8h00	13h00
Contrôle du matériel	8h30	13h30
Echauffement	8h45	13h45
Début des tirs	9h15	14h15
Fin des tirs	12h30	17h30

Vers 18h30 Résultats et remise des récompenses

Consignes diverses :

- Port du masque demandé hormis pendant la période qui commence à l'échauffement et qui se termine à chaque manche et vérification du **pass vaccinal obligatoire**.
- Respect des distances et des couloirs de déplacement ainsi que des emplacements qui seront marqués au sol
- Tenue blanche ou bien tenue de club exigée
- Rythme A/C avec limitation à 24 archers (12 cibles)
- Blason tri-spot pour les poulies et entiers pour les classiques, tri-spots sur demande
- Présentation de la licence avec photo ou bien d'une carte d'identité au greffe
- Merci aux personnes qui tirent en fauteuil roulant de le signaler lors de l'inscription
- Inscription par mail uniquement à club@archercressois.fr en précisant le choix de l'arme
- Date limite d'inscription : le 3 février 2022

Tarif des inscriptions :

- Adulte : 10€
- Jeune : 8€ - la catégorie Poussin ne sera pas représentée pendant cette compétition

Informations pratiques :

- **Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions lorsque le nombre d'archers sera atteint ou même d'annuler cette manifestation en fonction de l'évolution de la Covid dans notre département.**
- **La catégorie Poussin ne sera pas représentée**
- Coordonnées salle Marceau Crespin :
 - Google maps : 43.648315, 3.942485
 - GPS : 43°38'53.9"N 3°56'33.0"E

N° affiliation FFTA : 2034085 – N° agrément « Jeunesse et Sports » : S-013-96

